



L'ESSENTIEL

La session d'octobre était chargée avec l'étude sur l'IA, l'étude sur la rénovation énergétique des logements, la contribution sur GOCO2, et les avis sur : la stratégie industrie, le bilan 2024 du CPER, les orientations budgétaires et la DM2 et les entités liées.

Par ailleurs, avant la session, le bureau du CESER avait adopté une contribution sur le plan d'exposition au bruit de l'aéroport.

Comme toujours, la CGT détermine son vote sur les documents du CESER et pas sur ceux de la Région.

En fin de cette lettre, nous rappelons les [travaux en cours au CESER](#)

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Les orientations budgétaires donnent l'orientation de la Région pour les prochains budgets, sans donner le détail des chiffres.

Le CESER souligne la dégradation de la situation économique et sociale de la Région et fait part d'interrogation pour le prochain budget.

- La CGT a voté l'avis du CESER en rappelant la nécessité de respecter les positionnements des commissions thématiques.

[Voir la lettre du groupe n°292](#)

LA DM2 ET LES ENTITÉS LIÉES

La DM2 reste d'un montant modeste au regard du budget de la Région (11 M€ sur 1,8 Md€). Le CESER souligne la nécessité d'une vision stratégique sur les entités liées de la région.

- La CGT a voté les deux avis

[Voir la lettre du groupe n°293](#)

L'ÉTUDE IA SECONDE PARTIE

Cette étude fait suite à une saisine de la Présidente du Conseil Régional. Elle fait suite à une première partie portant sur l'état des lieux, et émet des préconisations qui prennent insuffisamment en compte les enjeux pour les salarié.e.s.

- La CGT s'est abstenue sur l'étude

[Voir la lettre du groupe n°294](#)

LA CONTRIBUTION SUR LE PROJET GOCO2

Cette contribution intervient dans le cadre de la concertation préalable menée par la CNDP.

Le CESER apporte son soutien à GOCO2 en mettant en avant des points d'attention pour en assurer l'acceptabilité sociale, environnementale et économique.

- **La CGT a voté la contribution**

[Voir la lettre du groupe n°295](#)

L'ÉTUDE SUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

L'étude pointe notamment l'instabilité des dispositifs nationaux et locaux, et les problématiques des logements sociaux.

- **La CGT a voté l'étude**

[Voir la lettre du groupe n°296](#)

LA CONTRIBUTION SUR LE PLAN D'EXPOSITION AU BRUIT DE NANTES ATLANTIQUE

Cette contribution pointe les enjeux de protection des populations et de l'environnement, ainsi que les inconnues sur l'avenir de l'aéroport.

- **La CGT a voté la contribution et réalisé son propre document pour la concertation.**

[Voir la lettre du groupe n°297](#)

LE BILAN 2024 DU CPER

Le CESER donne son avis sur l'exécution au 31/12/2024 et propose des pistes pour une revoyure.

- **La CGT a voté l'avis**

[Voir la lettre du groupe n°298](#)

LE RAPPORT RÉGIONAL « INDUSTRIE D'AVENIR – ACTE 2 »

Le CESER donne son avis sur le (court) rapport régional. Il ne prend pas assez en compte les enjeux pour les salarié.e.s de l'avis de la CGT.

- **La CGT s'est abstenu sur l'avis**

[Voir la lettre du groupe n°299](#)

TRAVAUX EN COURS AU CESER

Les travaux portent sur : le besoin en **logement** décent, le dispositif de **zéro artificialisation nette**, les **conditions de réussite des étudiants** de premier cycle, la **culture** dans les territoires, et désormais le projet stratégique 2027 2032 du GPM.

Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Stéphane Godard, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergoac'h, Diane Oble, Catherine Paris, Chrystèle Savatier, restent à votre disposition.

[Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org](mailto:comite-regional@cgt-paysdelaloire.org) / tel 02.41.20.03.21